



# Inscriptions scolaires

Seuls les nouveaux élèves à inscrire sur notre regroupement scolaire sont concernés

Le passage de l'école de St Germain des Prés vers l'école de Gy-les-Nonains ne nécessite pas de réinscription.

**Les inscriptions scolaires se dérouleront, de préférence par voie dématérialisée, du 08 au 18 avril 2024.**

Vous pouvez prendre contact avec le SIIS :

- par mail ([siis-st-germain@orange.fr](mailto:siis-st-germain@orange.fr))
- par téléphone les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 ([02.38.94.79.81](tel:02.38.94.79.81)).

Nous vous remercions de joindre à votre mail de demande d'inscription scolaire :

- une copie des pages du livret de famille (parents et enfant concerné),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- un numéro de téléphone.